



Rapport du Comité de mission 2025

HARMONIE MUTUELLE, ENTREPRISE MUTUALISTE À MISSION

EXERCICE 2025

UNE ANNÉE DE MISE EN MOUVEMENT DE L'ÉCO-SANTÉ ET DE PRÉPARATION D'UNE « NOUVELLE ÈRE »

Fin 2024, nous lançons le mouvement de l'Éco-santé, une approche renouvelée de la prévention afin d'inciter le plus grand nombre à agir pour sa santé et celle des autres. En 2025, l'Éco-santé a nettement irrigué notre action depuis l'élaboration de nouvelles offres et de nouveaux services donnant plus de place à la prévention active jusqu'à la stratégie d'investissement à impact qui intègre ce nouveau critère.

Pour l'entreprise, 2025 restera sans doute dans les mémoires comme la première année du Health Day qui a réellement embarqué adhérents, délégués et salariés sur tout le territoire avec des occasions de vivre concrètement cette santé en action par des dépistages et vaccinations, des ateliers de sensibilisations, des initiations à l'activité physique...

Nous avons mis l'accent en 2024 sur les travaux de mesure d'impact indispensables pour démontrer la pertinence de l'inscription des facteurs de santé au cœur de notre raison d'être. Nous les avons poursuivis...

Nous inscrivons de plus en plus nos engagements dans l'économie même de l'entreprise : dividende Éco-santé, avantage éco-incitatif pour les entreprises adhérentes s'engageant dans une stratégie climat... Cette inscription de la raison d'être, dans notre modèle de développement, connaît une accélération préparée en 2025 et qui va se traduire dès 2026 par notre Nouveau Plan Stratégique.

Ce plan, qui permet l'intégration pleine et entière de la Mission dans nos orientations stratégiques, a été élaboré tout au long de l'année 2025 avec l'implication forte des délégués et des salariés. Le Comité de mission a été régulièrement associé à ces travaux. Sur le plan opérationnel, la mise en place du Plan a été préparée par une importante réorganisation interne pour intégrer les métiers de l'assurance-santé et de la prévoyance dans un continuum d'offres permettant aux entreprises et aux adhérents de mieux faire face aux aléas de la vie.

Grâce à la Mission que nous nous sommes donnée nous disposons d'une boussole stratégique qui nous permet une vision de long terme à 30 ans, avec une capacité forte à réinventer notre rôle au service de la santé active en étant pionniers dans le champ du mutualisme.

4 objectifs pour un impact positif

OBJECTIF 01

La santé des personnes et de la société est un sujet complexe. Construire des offres dans cette perspective nécessite d'impliquer bénéficiaires et partenaires dans leur construction, avec des méthodes de concertation éprouvées.

En mobilisant davantage notre communauté et en continuant à développer la co-construction, nous avons enrichi le mouvement de l'Éco-santé, avec plusieurs avancées : **des garanties spécifiques pour les malades de longue durée** (activité physique adaptée, assistance...), un service de dépistage en cardio ou encore le relais d'une campagne de soins dentaires des pouvoirs publics. Nous avons mis au point **une présentation des comptes** qui permet aux entreprises de comparer leur consommation médicale aux moyennes des autres entreprises/secteurs.

La prévoyance est désormais positionnée au centre de notre offre, en couplage avec la complémentaire santé. Une manière de concrétiser notre intention d'agir non seulement sur les facteurs sociaux et environnementaux de la santé (accès aux soins, modes de vie et conditions de travail, décarbonation, promotion des mobilités actives...), mais aussi économiques. Quand on sait que 70% des actifs sont insuffisamment couverts en prévoyance¹, agir pour mieux les couvrir en cas d'aléas de la vie, c'est aussi agir pour leur santé.

OBJECTIF 02

Les entreprises qui adhèrent à Harmonie Mutuelle sont naturellement nos interlocuteurs privilégiés pour faire vivre notre raison d'être.

Les entreprises qui adhèrent à Harmonie Mutuelle sont incitées à entrer dans le mouvement de l'Éco-santé grâce notamment au déploiement de dispositifs de prévention nouveaux (pour la détection des maladies cardiovasculaires), de comparatifs des coûts de santé de l'entreprise... Harmonie Mutuelle multiplie les occasions de réflexion et de dialogue sur la santé au travail.

Pour soutenir les efforts en matière de transition écologique, l'entreprise propose des outils d'accompagnement pour une mise en œuvre effective et concrète intégrant **un avantage éco-incitatif** pour celles qui s'engagent.

OBJECTIF 03

Dans un monde où l'engagement ne va pas de soi, Harmonie Mutuelle continue à s'engager au service des territoires grâce notamment aux actions militantes de ses délégués élus dans toute la France, aux équipes présentes dans les 12 régions ainsi qu'à l'accueil de jeunes en service civique.

Agir pour les facteurs de santé, c'est aussi agir en local, grâce à l'ancrage territorial d'Harmonie Mutuelle, fort de 7 600 collaborateurs et délégués, ainsi que d'un réseau de près de 200 agences locales. Les collectifs de délégués se sont renforcés (résidence du Collectif Agir sur l'agir citoyen, création du Collectif Vulnérabilités) et ont contribué à la montée en puissance de l'Éco-santé, également soutenue par la Fondation Harmonie Mutuelle avec la lutte contre la sédentarité.

La solidarité, c'est aussi tenir et amplifier les engagements en matière de redistribution : engagement 80/20, dividende Éco-santé, action sociale, recours aux fonds du Haut degré de solidarité ou encore le fléchage vers des professionnels de santé qui réduisent les restes à charge de ses adhérents.

OBJECTIF 04

Le lancement du mouvement de l'Éco-santé en 2024 donne une ligne directrice à notre engagement mutualiste en misant sur le fait que tous, nous pouvons agir pour notre santé. Cette dynamique a été largement partagée en interne.

L'année 2025 s'est caractérisée par plusieurs événements majeurs auxquels salariés et délégués ont été très largement associés. Pour réussir des changements organisationnels liés au regroupement des métiers santé et prévoyance et pour préparer le **Nouveau Plan Stratégique**, délégués et salariés ont eu de nombreuses occasions de s'informer et de dialoguer. L'engagement mutualiste a trouvé une nouvelle occasion de se vivre pleinement avec la création du Health Day, un an après le lancement du mouvement de l'Éco-santé.

En parallèle, afin d'affiner la trajectoire de la **stratégie climat** au vu du nouveau périmètre de l'entreprise, des travaux de révision ont pu démarrer. Une belle opportunité de préparer le futur en soutien de la mission. Sans attendre la fin de ces travaux, nous avons continué à renforcer notre stratégie d'investissements thématiques à impact en incluant, en 2025, un critère sur l'amélioration des facteurs de santé.

¹ Source : Observatoire de l'imprévoyance du Groupe VYV

Sommaire

UNE ANNÉE DE MISE EN MOUVEMENT DE L'ÉCO-SANTÉ ET DE PRÉPARATION D'UNE « NOUVELLE ÈRE »	2
4 OBJECTIFS POUR UN IMPACT POSITIF	3
UN ALIGNEMENT RENFORCÉ ENTRE MISSION ET STRATÉGIE	5
INTERVIEW CROISÉE DE THOMAS BLANCHETTE ET CATHERINE TOUVREY	6
LA MISSION : UNE BOUSSOLE STRATÉGIQUE ET UN LEVIER D'EXPLORATION	8
NOTRE CHEMIN EN 14 DATES CLÉS	10
LE COMITÉ DE MISSION	12
LES TRAVAUX DU COMITÉ DE MISSION	14
L'AVIS DU COMITÉ DE MISSION	15
LE TABLEAU DE BORD DES INDICATEURS	16
 BILAN DES OBJECTIFS	
OBJECTIF 01	20
OBJECTIF 02	24
OBJECTIF 03	28
OBJECTIF 04	32
HARMONIE MUTUELLE EN CHIFFRES	38

Un alignement renforcé entre

mission et stratégie

Si 2024 avait été, pour le Comité de mission, l'année de l'engagement d'une réflexion à long terme avec les équipes d'Harmonie Mutuelle, sur une mesure d'impact qui prenne en compte les facteurs de santé, 2025 a été, grâce à un dialogue constructif avec la direction de l'entreprise, l'année qui a permis d'intégrer ces réflexions dans l'élaboration du Nouveau Plan Stratégique. Trois rencontres réparties dans l'année ont permis de faire valoir nos points de vue en tenant compte de la pluralité de nos profils. Nos échanges ont pu se construire autour des trois échelles de temps nécessaires pour mener les transformations exigées par la mission :

- Le temps immédiat de la vie de l'entreprise avec cette année la mise en place réussie du Health Day qui permet d'expérimenter concrètement, sur toute une journée, la dynamique de l'Éco-santé.
- Le temps long de la mesure d'impact avec la poursuite du travail engagé en 2024.
- Le temps des choix stratégiques à 4 ans avec notre première implication dans la définition des orientations de la politique d'entreprise (Nouveau Plan Stratégique).

Ce temps de la planification est évidemment essentiel pour la bonne marche de l'entreprise, particulièrement dans un moment où il s'agit de mieux associer les métiers de la prévoyance et ceux de la complémentaire santé, après le regroupement de Mutex et d'Harmonie Mutuelle. Cela a aussi été l'occasion d'inscrire les objectifs de la mission dans les choix économiques.

En particulier, un sujet majeur est au carrefour de la mission et de la performance économique de la mutuelle. On sait que le modèle économique des acteurs de l'assurance tient en grande partie à la rentabilité des placements opérés, on sait aussi qu'une part essentielle de l'impact environnemental du secteur et de la mutuelle dépend de ces choix d'investissements.

Ce sont désormais 7 milliards qui sont investis chaque année par Harmonie Mutuelle. Nous avons souligné la nécessité de renforcer le niveau d'exigence vis-à-vis des fonds d'investissements et des sociétés de gestion en matière d'investissement socialement responsable (ISR). Pour aller au-delà des référentiels et pratiques de place en matière d'ISR, ce qui est bien nécessaire, nous pouvons être force de proposition dans un domaine où le secteur attend toujours des investisseurs leaders qui montrent le chemin d'une conciliation réussie entre rentabilité des investissements et impacts environnementaux et sociaux.

Un autre aspect essentiel du Plan Stratégique des quatre prochaines années est l'utilisation des technologies numériques à l'heure de l'intelligence artificielle. Là aussi, comme en matière d'investissements, la mutuelle devra inventer un chemin particulier qui montre la voie à d'autres acteurs économiques, au carrefour d'une approche éthique, concertée, accélérant la performance de gestion, la bonne mise en œuvre opérationnelle de la mission et du plan stratégique.

Le caractère exemplaire d'Harmonie Mutuelle sur ces sujets sensibles à court, moyen et long termes est essentiel pour la mutuelle, pour ses adhérents et pour montrer que d'autres chemins que ceux que l'on nous présente dans les médias aujourd'hui comme inéluctables, sont possibles et féconds pour tous.

INTERVIEW CROISÉE DE THOMAS BLANCHETTE ET CATHERINE TOUVREY



Thomas Blanchette, Président d'Harmonie Mutuelle

Harmonie Mutuelle est entreprise mutualiste à mission depuis 5 ans. Quel bilan pouvez-vous en tirer ?

Thomas Blanchette (Président d'Harmonie Mutuelle) : *Parce que notre raison d'être porte une vision claire de notre rôle envers les collectifs que nous protégeons et de notre ambition pour la société, elle s'est rapidement inscrite dans notre trajectoire opérationnelle et stratégique.*

Loin de se substituer à nos racines mutualistes, la mission leur donne un supplément de puissance, visible dans notre activité comme dans notre impact.

L'engagement de redistribuer au moins 80 % de nos cotisations santé en est l'illustration concrète. Antérieur à l'adoption de notre raison d'être, il traduit notre vision du mutualisme aujourd'hui, fait de réciprocité et de transparence.

En l'appliquant pour la première fois en 2025 avec le dividende Éco-santé, nous y avons ajouté l'idée de performance collective, notamment par le financement de programmes de prévention. Plus qu'une continuité de notre action d'entreprise privée solidaire, la mission en est son renforcement.

Quelles évolutions dans l'entreprise la mise en œuvre de la raison d'être a-t-elle entraînées ?

Catherine Touvrey (Directrice générale d'Harmonie Mutuelle) : *Harmonie Mutuelle porte depuis sa création un double projet sociétal et entrepreneurial et est donc « en mission » avant d'être « à mission ». Néanmoins, la qualité d'Entreprise Mutualiste à Mission est devenue un marqueur interne notable : c'est à la fois le fruit d'une démarche collective et désormais un vecteur de fierté pour nos délégués et salariés...*

Avec notre raison d'être, nous voulions confirmer que nous ne sommes pas là seulement pour « rembourser » : nous accompagnons nos adhérents dans le maintien de leur capital santé.

Comment Harmonie Mutuelle parvient-elle à concilier raison d'être et performance économique ?

Thomas Blanchette : *D'emblée, nous avons construit notre raison d'être pour qu'elle s'inscrive au cœur de notre modèle d'affaires, et non comme un simple supplément d'âme. Nous en avons la conviction : pour être choisi demain par une entreprise ou un particulier, un assureur santé et prévoyance devra avoir intégré dans sa stratégie des solutions concrètes pour améliorer la santé de ceux qu'il accompagne. Ce sera, demain encore plus qu'aujourd'hui, une condition de soutenabilité de notre modèle de santé, et donc des cotisations.*

Catherine Touvrey : *Notre raison d'être nous permet finalement de faire le lien entre performance économique, sociale et environnementale : pas d'entreprise en bonne santé sans salariés ni planète en bonne santé. C'est forts de cette conviction que nous avons déployé une stratégie climat dès 2022 qui contribue au bilan très positif de notre démarche d'entreprise à mission.*

Comment le mouvement de l'Éco-santé s'articule-t-il avec la raison d'être d'Harmonie Mutuelle ?

Catherine Touvrey : *Si la raison d'être permet de définir le cap de notre entreprise sur le long terme, le mouvement de l'Éco-santé en est la traduction opérationnelle concrète, visible dans notre prochain plan stratégique. L'Éco-santé constitue en effet l'un des trois virages stratégiques que nous souhaitons prendre, en capitalisant sur les initiatives déjà lancées depuis plus d'un an comme l'organisation du Health Day 2025 ou les actions menées par le Collectif Agir.*

Thomas Blanchette : *L'Éco-santé est un levier de transformation pour Harmonie Mutuelle. Être un bon assureur santé et prévoyance, c'est agir sur les facteurs de santé, et notre raison d'être nous donne un coup d'avance sur ce mouvement de marché que nous croyons aussi inéluctable que souhaitable.*



Catherine Touvrey, directrice générale d'Harmonie Mutuelle

La mission : une boussole stratégique et un levier d'exploration

Agir pour la santé est un enjeu essentiel pour Harmonie Mutuelle depuis sa création. Plusieurs constats portant sur notre système de santé ont renforcé notre volonté d'aller plus loin, en particulier la stagnation de notre espérance de vie depuis 2014 ainsi que l'augmentation des maladies chroniques et de la mortalité évitable.

Nous sommes profondément convaincus des impacts sur notre état de santé :

- Des facteurs sociaux : qualité du travail, liens sociaux et économiques : revenu, formation...
- De nos modes de vie : alimentation, activité physique, santé mentale...
- De la dégradation de notre environnement : progression des épisodes caniculaires, de la pollution de l'air...

L'ensemble de ces facteurs peuvent se renforcer mutuellement, dans une dynamique qui peut s'avérer négative ou positive. Ces constats nous ont conduit à nous doter d'une raison d'être : « Agir sur les facteurs sociaux, environnementaux, et économiques qui améliorent la santé des personnes autant que celle de la société en mobilisant la force des collectifs ». Elle repose sur une vision de la « pleine santé » s'appuyant sur les dernières connaissances scientifiques, notamment l'épigénétique, l'étude des changements dans l'activité des gènes. Elle prône une évolution des modes de vie individuels et collectifs et en appelle à la mobilisation de réseaux d'action à l'échelle des territoires basés sur « la force du collectif ». Elle se concrétise dans un mouvement, celui de l'Éco-santé, levier d'action.

Des objectifs et des engagements

Dès 2021, nous nous sommes dotés de quatre objectifs sociaux et environnementaux, inscrits dans nos statuts et se traduisant en huit engagements opérationnels suivis année après année.

“ Agir sur les facteurs sociaux, environnementaux, et économiques qui améliorent la santé des personnes autant que celle de la société en mobilisant la force des collectifs. ”



OBJECTIF 01

Construire collectivement des solutions d'assurance, de services et d'accompagnement ayant un impact positif sur la santé des personnes et de la société.

OBJECTIF 02

Améliorer avec les entreprises et les salariés les conditions de travail et de vie, et soutenir les actions de préservation de leur santé et de l'environnement.

OBJECTIF 03

Favoriser l'entraide, le développement de liens sociaux et de réseaux de solidarité au cœur des territoires.

OBJECTIF 04

Faire vivre l'engagement mutualiste et notre modèle d'entreprise à impacts positifs.

ENGAGEMENTS

Intégrer au cœur de la conception de nos nouveaux produits et services des dispositifs de concertation avec nos clients, nos adhérents et des représentants de la société.

Mesurer l'impact positif de nos offres et services sur les déterminants de santé.

Déployer des dispositifs de préservation de la santé des salariés (en interne et pour nos clients).

Mettre en œuvre, pour les entreprises, les dispositifs incitatifs et facilitants, afin qu'elles agissent en faveur de l'environnement (interne et pour nos clients).

Travailler avec les personnes et des acteurs engagés au niveau territorial et à l'échelle nationale pour réduire l'impact des vulnérabilités.

Intégrer des mécanismes de solidarité.

Permettre à chaque délégué, salarié de contribuer au projet entrepreneurial et sociétal d'Harmonie Mutuelle.

Évaluer nos impacts pour améliorer notre modèle.

Notre chemin en 14 dates clés

Racine et ambition de la démarche



Notre Conseil d'administration mandate la Commission empreinte mutualiste pour réfléchir aux moyens de renforcer notre différenciation et notre action militante. Après plusieurs mois d'auditions, la Commission propose qu'Harmonie Mutuelle devienne une entreprise à mission.

Janvier à juin 2020

Démarche consultative et participative de grande ampleur



Nous associons nos parties prenantes à la construction de nos engagements sociaux et environnementaux : plus de 350 000 contributions de la part de 17 000 participants. Nous avons aussi réuni 6 groupes grâce à l'"Alliance pour une consommation citoyenne". Nous avons produit 21 récits prospectifs sur la santé de demain, grâce aux ateliers de co-écriture Bright Mirror qui scénarisent des imaginaires positifs.

Janvier à juin 2021

Mise en place du management de la mission

Nous formalisons des engagements opérationnels en lien avec notre Plan Stratégique Impact(s)26, pour traduire concrètement les changements attendus. Parallèlement, nous constituons notre Comité de mission autour de son Président, Didier Livio.

Septembre 2021 à juin 2022

Lancement de la démarche



L'Assemblée générale d'Harmonie Mutuelle décide de s'engager dans une démarche pour devenir entreprise mutualiste à mission (EMM).

Lors de l'Assemblée générale, les délégués votent à une très large majorité la volonté de s'engager dans le dispositif prévu par la loi Pacte de société à mission.

Juin 2020

Adhésion au Mouvement Impact France



Nous rejoignons le Mouvement Impact France, une communauté riche de la diversité des entreprises qu'elle réunit et cohérente avec notre objectif d'impact positif sur la société.

Mai 2022

Révélation de la raison d'être et des objectifs sociaux et environnementaux



En présence des 7 000 salariés et délégués conviés exceptionnellement, notre Assemblée générale approuve l'inscription dans les statuts d'Harmonie Mutuelle de sa raison d'être et des objectifs sociaux et environnementaux associés.

Juillet 2021

Vote de la stratégie climat



En lien avec le 4^e objectif sociétal inscrit dans nos statuts dans le cadre de notre mission, nous avons réalisé un premier bilan carbone sur l'année 2019 étendu à toutes nos activités (émissions directes et indirectes) qui a permis d'élaborer une stratégie climat approuvée en Assemblée générale. Notre mutuelle s'engage à une réduction de 48 % de ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030.

Juin 2022

Publication de notre Impact Score pour la 1^{ère} fois



Ce référentiel créé à l'initiative du Mouvement Impact France permet aux entreprises d'évaluer leur impact à 360°. Nous obtenons la note encourageante de 70/100. Notre Impact Score révèle un résultat supérieur de 27 % à la moyenne de l'ensemble des entreprises qui ont réalisé et publié cette mesure.

Mars 2023



Ensemble vers l'Éco-santé

Harmonie Mutuelle lance le mouvement de l'Éco-santé pour agir plus tôt, plus vite, autrement au service de la santé. Création de la Direction Impact et Santé durable (anciennement Santé et Ecologies) qui pilote la mission.

Novembre 2022 à janvier 2023

Premier Audit par l'Organisme Tiers Indépendant (OTI)



Le cabinet Backbone Consulting, retenu par notre Comité de mission comme OTI, réalise le premier audit de la mission : l'avis rendu est positif.

Deuxième Audit par l'Organisme Tiers Indépendant (OTI)



L'avis rendu par le cabinet Backbone Consulting est positif, tant sur la cohérence de la mission que sur l'implication du comité dédié et la qualité du pilotage.

Novembre 2024 à janvier 2025

Dividende Éco-santé

Harmonie Mutuelle active le dividende Éco-santé pour redistribuer 84 millions d'euros à ses adhérents et entreprises clientes.

Mai 2025

Décembre 2025

Stratégie climat



Depuis 2019, Harmonie Mutuelle mène une stratégie climat ambitieuse : son bilan carbone a déjà baissé de 37,4% en intensité*, notamment grâce à la décarbonation de ses investissements.

* Baisse des émissions par personne protégée

Publication de notre Impact Score

Sur les données 2024 (2^e édition)
86,7/100 d'Impact Score
(vs moyenne des entreprises de 54/100)

Le Comité de mission

Le Comité de mission est composé de huit membres, personnalités externes et internes d'Harmonie Mutuelle. Il a été institué par le Conseil d'administration du 2 mars 2022 et Anne-Julie Clary, Marc-André Selosse et Eliza Mahdavy l'ont rejoint en mars 2025.

Le Président, la Directrice générale et le Directeur Impact et Santé durable sont des invités permanents. À la demande du Président du Comité, d'autres personnes, issues du monde de l'entreprise ou des externes, peuvent être invitées aux séances.



Didier Livio - Président

depuis 2022

Entrepreneur (co-fondateur de Positive) et expert engagé sur les questions sociales et environnementales, de stratégie de développement durable et de communication.

Anne-Julie Clary

depuis 2024

Vice-présidente Santé Écologies d'Harmonie Mutuelle, Présidente Arcade VYV et pilote de la construction et animation de la raison d'être de l'Union VYV 3.



Marc-André Selosse

Depuis 2025

Biologiste et professeur au Muséum d'histoire naturelle, il enseigne dans plusieurs universités en France et à l'étranger. Membre de l'Institut Universitaire de France. Auteur de nombreux ouvrages dont "De la biodiversité comme un humanisme" (éditions Seuil Libelle).



Eliza Mahdavy

Depuis 2025

Directrice de la Responsabilité Sociétale et Environnementale chez Enedis, Entreprise à mission depuis juin 2023. Après un début de carrière dans le conseil, elle intègre le Groupe EDF en 2008 et évolue principalement au sein de la filière finance, avant de rejoindre, en 2020, la Direction du Développement Durable du Groupe pour piloter la Division Performance ESG. Membre du comité de mission du Groupe Colisée.

Mouna Aoun

depuis 2023

Présidente de KissKissBankBank & Co (La Banque Postale).
Présidente de Solidarité Sida et membre du conseil
d'administration d'ONU Femmes France. Membre
du collectif « Responsable ! By Adetem »
en faveur du marketing responsable.



Arnaud Magloire

depuis 2022

Élu local et coordinateur territorial à la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) Grand Est. Délégué à l'Assemblée générale depuis 2019 et administrateur d'Harmonie Mutuelle depuis 2022.

Franck Truong

depuis 2022

Représentant des salariés au Conseil d'administration d'Harmonie Mutuelle depuis 2019. Responsable Ingénierie sociale au sein de la Direction Santé au Travail, il a été auparavant secrétaire général de la CFDT en Loire-Atlantique.



L'animation du Comité est assurée par Sandrine Brandt

depuis 2022

Membre de la Direction Impact et Santé Durable, directrice des engagements de mission d'Harmonie Mutuelle. Anciennement Directrice des Ressources Humaines et facilitatrice de projets d'accompagnement du changement dans des grands groupes.

Les travaux du Comité de mission

Notre Comité de mission a étoffé son impact et sa contribution au fil des années. Les travaux proposés se structurent autour de plusieurs « fils rouges », permettant d'ancrer une continuité et de favoriser la participation.

Ainsi, chaque Comité permet de :

- Présenter les actualités de la mission et de son pilotage
- Croiser les regards sur une politique d'entreprise
- Évaluer notre impact

Sur l'année 2025 et à titre d'exemple, nous avons pu informer et **échanger sur les conclusions de notre 2^e audit de l'OTI, le lancement de l'Éco-santé, l'expérience du premier Health Day** (Page 33).

Nous avons présenté **la façon dont la mission est déployée dans les Directions territoriales, ainsi que notre stratégie climat**. C'est sans doute sur le troisième fil rouge – **la mesure d'impact** – que notre contribution a été la plus déterminante. Nous avons accompagné Harmonie Mutuelle dans la définition d'un cadre méthodologique solide et encouragé le rapprochement entre les indicateurs de la mission et ceux de la stratégie opérationnelle.

Nous avons également suivi de près les résultats du pilote mené avec Harmonie Service Social. Sur la base de ces enseignements, et de l'extrapolation réalisée par l'équipe sur l'impact en santé et les coûts évités, nous avons recommandé de faire appel à un accompagnement externalisé afin de consolider une méthodologie interne, répliquable et alignée sur les meilleurs standards.

Enfin, le Comité de mission a été consulté à trois reprises concernant la construction du Nouveau Plan Stratégique 2027-2030 d'Harmonie Mutuelle, afin de favoriser **l'arrimage entre le Nouveau Plan Stratégique et la mission**.

Nous sommes intervenus à trois moments clés : d'abord lors d'un exercice de prospective à horizon 2040, puis lors de la présentation du premier canevas des axes du plan, et enfin lors de la présentation du croisement entre les objectifs du plan et ceux de la mission. Ces étapes ont été l'occasion de formuler plusieurs points de vigilance : renforcer l'exigence envers les fonds d'investissement et les sociétés de gestion en matière d'ISR, considérer la technologie comme un moyen plutôt qu'une finalité, maintenir le cap de la transition écologique malgré les résistances au changement observables aujourd'hui, et ne pas sous-estimer l'importance de l'évaluation d'impact.

L'arrimage du Nouveau Plan Stratégique à la mission a pu faire l'objet d'une présentation en Comité exécutif, ce dont nous sommes particulièrement satisfaits.

« *Venir en scientifique* dans le Comité de mission d'Harmonie Mutuelle représente un double cadeau. D'abord, c'est de proposer une vision ou un commentaire scientifique sur l'action, et faire de la science un outil au service de la décision. De plus, être en soutien de la mission d'Harmonie Mutuelle, c'est aider un acteur qui rayonne incitativement auprès de bien d'autres entreprises et de partenaires ; c'est la promesse de démontrer la pertinence, financière et sanitaire, des attitudes et des méthodes préconisées. »

C'est donc un cadeau plein de sens pour une activité scientifique qui ne se justifie que par son utilité aux citoyens qui l'ont payée”.

Marc-André Selosse

Professeur au Museum d'Histoire naturelle

L'avis du Comité de mission

Une année 2025 pleine de défis, en premier lieu celui de se montrer à la hauteur de l'ambition portée par la mission et incarnée par le mouvement de l'Éco-santé. Nous notons de belles initiatives telles que le Health Day, Mon Bilan Cardio ou encore le dividende Éco-santé.

2025 était également une année de préparation du futur d'Harmonie Mutuelle : nouveau collectif élargi avec les équipes de Mutex et de la Direction commerciale des Grands Comptes (DCGC) du Groupe VYV, constitution du pôle épargne-retraite du Groupe VYV, création de deux nouvelles directions (Expérience Client et Accompagnement, Prévention et Santé au Travail), enfin construction participative du Nouveau Plan Stratégique (2027-2030). Nous nous réjouissons sur ce point d'avoir pu faire bénéficier Harmonie Mutuelle de notre expertise et de notre regard.

Nous soulignons la cohérence de ce nouveau plan et son alignement avec la mission d'Harmonie Mutuelle. Le mouvement de l'Éco-santé, soutenu par un virage technologique affirmé, sera au cœur des feuilles de route des quatre prochaines années.

Celui-ci viendra nourrir et appuyer les stratégies de fidélisation des adhérents, entreprises et branches professionnelles, car le cercle vertueux de la combinaison prévention santé prévoyance porte ses fruits sur le temps long. Parmi les fondamentaux sur lesquels ce plan continuera de s'appuyer, soulignons la présence de deux objectifs phares de la mission : l'engagement des salariés et des délégués, ainsi que la stratégie climat (incluant les investissements). En matière d'engagement, la dynamique enclenchée autour de l'Éco-santé nous semble remarquable : la journée offerte aux salariés et aux délégués pour « vivre de l'intérieur » les bienfaits du mouvement en est le meilleur témoignage. Nous ne pouvons qu'encourager Harmonie Mutuelle à poursuivre dans cette direction. La stratégie climat, dont la robustesse a été soulignée par l'ADEME, évoluera pour intégrer la « nouvelle donne » sur un périmètre d'action élargi (en termes de nombre d'adhérents, taille du portefeuille d'investissement...). Elle devra également se renforcer sur deux points d'action majeurs : l'adaptation et la prise en compte de la biodiversité.

Les points d'attention que nous avons souhaité souligner : conserver un ancrage territorial fort et l'afficher au rang

des priorités, rendre lisible le virage technologique comme levier de l'Éco-santé, amplifier les efforts en matière de biodiversité, et exiger plus encore des sociétés de gestion en charge du portefeuille d'investissement en matière d'impact social et environnemental.

Pour ce qui est du **bilan de l'année 2025 et de la progression sur les différents objectifs de la mission**, nous observons :

- Sur la co-construction d'offres à impact (objectif 1), quelques avancées sont à noter, même si les efforts d'Harmonie Mutuelle se sont concentrés cette année sur l'installation de la prévoyance comme métier cœur. Pour autant, ce n'est pas sur cet objectif que les progrès sont les plus marqués. Il conviendra pour aller plus loin de renforcer l'arrimage entre la stratégie d'offres et la mission.
- En matière d'actions auprès et avec des entreprises (objectif 2), les progrès sont notables grâce à la mise en action de l'Éco-santé. Si cela ne se traduit pas encore dans le nombre d'entreprises couvertes, on observe en revanche une réelle dynamique dans la sélection ou la création de dispositifs conçus pour les engager dans ce mouvement. Nous saluons également le succès et la pertinence de la journée du Health Day, important levier de progrès.
- L'ancrage territorial dans des actions en faveur de la réduction des vulnérabilités (objectif 3) reste un point fort important chez Harmonie Mutuelle et s'illustre dans la contribution de plus en plus importante au mouvement de l'Éco-santé, tant du point de vue des actions menées par les délégués que par les salariés des équipes en local.
- Enfin, l'engagement des salariés et des délégués, ainsi que la mise en œuvre de la stratégie climat incluant les investissements responsables (objectif 4) restent l'objectif le plus avancé de la mission.

Le tableau de bord

OBJECTIF 01	ENGAGEMENTS	INDICATEURS DE SUIVI DES ENGAGEMENTS
Construire collectivement des solutions d'assurance, de services et d'accompagnement ayant un impact positif sur la santé des personnes et de la société.	Intégrer au cœur de la conception de nos nouveaux produits et services des dispositifs de concertation avec nos clients, nos adhérents et des représentants de la société.	100% des offres distribuées par le réseau Harmonie Mutuelle testées (par des dispositifs appropriés et hors appels d'offres) par des clients dès la conception ou au fil de l'eau.
	Mesurer l'impact positif de nos offres et services sur les facteurs de santé.	Des offres diversifiées pour couvrir les déterminants de santé (d'après une liste de déterminants fixés par Harmonie Mutuelle).
OBJECTIF 02	ENGAGEMENTS	INDICATEURS DE SUIVI DES ENGAGEMENTS
Améliorer avec les entreprises et les salariés les conditions de travail et de vie, et soutenir les actions de préservation de leur santé et de l'environnement.	Déployer des dispositifs de préservation de la santé des salariés (en interne et pour nos clients).	Nombre de clients exposés par un de nos dispositifs de prévention (primaire, secondaire, tertiaire).
	Mettre en œuvre, pour les entreprises, les dispositifs incitatifs et facilitants, afin qu'elles agissent en faveur de l'environnement (en interne et pour nos clients).	■ Nombre d'entreprises clientes Harmonie Mutuelle engagées sur l'environnement à travers nos dispositifs (dont Boîte à mieux, soutien des entreprises les plus en avance par l'intermédiaire de prix) ■ Incitation financière pour encourager les entreprises à intégrer les risques environnementaux
OBJECTIF 03	ENGAGEMENTS	INDICATEURS DE SUIVI DES ENGAGEMENTS
Favoriser l'entraide, le développement de liens sociaux et de réseaux de solidarité au cœur des territoires.	Travailler avec les personnes et des acteurs engagés au niveau territorial et à l'échelle nationale pour réduire l'impact des vulnérabilités.	Les adhérents de la Complémentaire Santé Solidaire bénéficiant d'une meilleure prise en charge de leur santé (solvabilisation, accès aux soins, et dispositifs de soutien, parcours de santé, établissements de santé).
	Intégrer des mécanismes de solidarité.	Taux de redistribution technique santé à 80 % en cible Gain de pouvoir d'achat (réduction des restes à charge en santé, garanties accessibles).
OBJECTIF 04	ENGAGEMENTS	INDICATEURS DE SUIVI DES ENGAGEMENTS
Faire vivre l'engagement mutualiste et notre modèle d'entreprise à impacts positifs.	Permettre à chaque délégué, salarié de contribuer au projet entrepreneurial et sociétal d'Harmonie Mutuelle.	Taux d'engagement des collaborateurs. Indice "vitalité démocratique" (taux de participation aux Assemblées générales, instances et nombre de délégués Harmonie Mutuelle engagés dans des actions et des partenariats).
	Évaluer nos impacts pour améliorer notre modèle.	Une stratégie climat pour diminuer nos gaz à effet de serre. Une politique financière à impact % de nos placements tournés vers l'innovation médicale, l'accès aux soins, l'amélioration de la couverture sociale de l'adhérent et/ou l'amélioration du parcours patient. % de placements dans l'économie réelle notamment à travers le maintien et la création d'emplois dans les territoires.

des indicateurs

ÉTAT AU 31/12/2023

100% des offres assurantielles et 84% des services sont testés dont 47% en niveau 3 (en amont de la conception).



Infographie par facteur de santé
Cadrage mesure d'impact



ÉTAT AU 31/12/2024

100% des offres assurantielles et 84% des services sont testés dont 48,5% en niveau 3 (en amont de la conception).



Dashboard d'usage des services
Etude H2S



ÉTAT AU 31/12/2025

100% des offres d'assurance et 80,8% des services sont testés dont 47,6% en niveau 3 (en amont de la conception).



Impact des services perçu sur : la réduction du stress, le lien social, la QVT et engagement dans l'alimentation santé



ÉTAT AU 31/12/2023

617 entreprises accompagnées



8 entreprises engagées
Montant de l'incitation financière : 88,7K



ÉTAT AU 31/12/2024

1 004 entreprises accompagnées



93 entreprises engagées
Montant de l'incitation financière 14,4 K



ÉTAT AU 31/12/2025

1 177 entreprises accompagnées (dont 482 via des offres payantes)



111 entreprises engagées
Montant de l'incitation financière : 42K



ÉTAT AU 31/12/2023

17 743 appels des adhérents
1 338 accompagnements
650 délégués investis dans les Commissions d'Action Sociale (CAS)



82,66%



ÉTAT AU 31/12/2024

20 260 appels
2 052 accompagnements
705 délégués membres des CAS
571 actions accomplies



80%
Dividende Eco-santé 84 M€



ÉTAT AU 31/12/2025

15 757 appels
2 327 accompagnements
600 délégués membres des CAS
554 actions



80,5 % net de réassurance
Dividende Eco-santé 52 M€ déjà redistribués sur les 84 M€
Nouvelle dotation pour 2026 de 59 M€



ÉTAT AU 31/12/2023

Grand Angle 6,7/10 (GA 4)
87% de participation à l'AG/ CA
1 252 délégués inscrits dans les EE et 1 600 actions réalisées



47,33 kg CO2 par adhérent et par an



Plus de 80% (82,7) des investissements stratégiques



14% des actifs de rendement

ÉTAT AU 31/12/2024

Grand Angle 6,7/10 (GA 4)
85% de participation à l'AG/ CA
1 471 délégués inscrits dans les EE et 1 606 actions réalisées



41,4 kg CO2 par personne protégée



85% des investissements stratégiques



14% des actifs de rendement

ÉTAT AU 31/12/2025

Grand Angle 6,7/10
90% de participation à l'AG/ CA
1 850 actions réalisées



43,1 kg CO2 par personne protégée



84,7% des investissements stratégiques liés à la santé



14% des actifs de rendement

Bilan des objectifs



Objectif 01

Construire collectivement des solutions d'assurance, de services et d'accompagnement ayant un impact positif sur la santé des personnes et de la société

Nous avons enrichi le mouvement de l'Éco-santé, avec plusieurs avancées : **garanties spécifiques pour les malades de longue durée** (activité physique adaptée, assistance ...), un service de dépistage en cardio, le relais d'une campagne de soins dentaires des pouvoirs publics. Nous avons mis au point une **présentation des comptes** qui permet aux entreprises de comparer leur consommation médicale aux moyennes des autres entreprises/secteurs.

La **prévoyance** est désormais positionnée au centre de notre offre en couplage avec la complémentaire santé. Une manière de concrétiser notre intention d'agir non seulement sur les facteurs sociaux et environnementaux de la santé (accès aux soins, modes de vie et conditions de travail, décarbonation, promotion des mobilités actives...), mais aussi économiques. Quand on sait que 70% des actifs sont insuffisamment couverts en prévoyance, agir pour mieux les couvrir en cas d'aléas de la vie c'est aussi agir pour leur santé.

Engagement 01

Intégrer au cœur de la conception de nos nouveaux produits et services des dispositifs de concertation avec nos clients, nos adhérents et des représentants de la société.

Engagés comment ?

Nous favorisons **le dialogue et/ou la concertation** avec nos clients et adhérents. En complément des études marketing nous nous appuyons de plus en plus sur la **communauté des adhérents**. Nous aurons ainsi dialogué avec 580 participants actifs : Éco-santé en région, dispositif 100% santé, évolutions de l'offre Protection Santé Particuliers, vaccination, nutriscore... ou autres sujets choisis par les adhérents eux-mêmes. De la même façon, **l'Observatoire des adhérents et le cercle Harmonie Entreprise** (deux cercles de délégués représentants des adhérents et entreprises clientes) nous permettent de discuter de leurs besoins en matière de protection sociale et sur des sujets liés à l'Éco-santé (santé mentale, santé des femmes...).

Par ailleurs, nous souhaitons aller encore plus loin **en utilisant davantage les méthodes de design d'offre permettant de prototyper « en boucle courte » afin de mieux prendre en compte les comportements, les avis et les ressentis des bénéficiaires**. Des expérimentations autour du remboursement de garanties liées aux interventions non médicamenteuses, ou encore de la refonte du portail entreprises sont en cours avec ce type d'approche.

Notre volonté est de monter en compétences collectivement sur le sujet afin d'**améliorer certains parcours clients et/ou de créer de nouvelles offres**. Cet objectif sera inscrit dans le **Nouveau Plan Stratégique Harmonie Mutuelle (2027-2030)**. Il constitue également l'une des raisons de la création d'une **nouvelle Direction Expérience Client**.

Notons aussi l'évolution de **l'offre de gestion désormais 100% modulable** : ce qui permet d'associer systématiquement clients collectifs, adhérents et représentants de la société à la création des produits et services pour garantir leur utilité sociale et leur pertinence. **Une offre de gestion enrichie d'un dispositif d'appels sortants** (103 000 en 2025) permettant d'être présent lors des étapes clés de la vie (naissance, décès...) pour alléger les démarches administratives et renforcer l'accompagnement, tout en menant des actions de prévention.

Par ailleurs, la réinternalisation chez Harmonie Mutuelle de la **Direction commerciale des Grands Comptes** du Groupe VYV permettra également d'amplifier la concertation avec les entreprises au travers des **nombreux appels d'offre et accords de branche** auxquels Harmonie Mutuelle participe.



Engagés concrètement

ENRICHISSEMENT DE L'OFFRE PROTECTION SANTÉ PARTICULIERS PAR L'ACCOMPAGNEMENT AFFECTIONS DE LONGUE DURÉE (ALD)

3 programmes ont été développés pour enrichir l'offre de complémentaire santé individuelle, associés à un renfort assistance, réservés aux adhérents en ALD et accessibles dès un an d'ancienneté dans la gamme. Harmonie Mutuelle est ici pionnière à proposer cet accompagnement complet composé d'activité physique adaptée, éducation thérapeutique du patient, équilibre alimentaire et renfort des services d'assistance.

CO-CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE GARANTIE : LES INTERVENTIONS NON MÉDICAMENTEUSES (INM)

À l'origine du projet se trouve un partenariat avec la Non-Pharmacological Intervention Society (NPIS), qui élabore un référentiel d'INM adaptées à des pathologies spécifiques et fondées sur des protocoles de mise en œuvre scientifiquement validés. Les équipes marketing ont conçu un questionnaire destiné à sonder un panel d'adhérents sur leurs pratiques de santé, ainsi que sur leur niveau de connaissance d'intérêt pour ce type de solutions. Les questions ouvertes ont permis de dégager des enseignements précieux sur leurs perceptions.

Une méthode qui fait ses preuves : elle permet d'identifier des besoins de santé réels, même lorsqu'ils ne s'expriment pas encore comme une demande explicite de la part de nos adhérents !

Objectif 01

Construire collectivement des solutions d'assurance, de services et d'accompagnement ayant un impact positif sur la santé des personnes et de la société

Engagement 02

Mesurer l'impact de nos offres et de nos services sur les facteurs de santé.

Engagés comment ?

Evaluer l'impact de nos offres et services sur les facteurs de santé consiste non seulement à connaître et comprendre le **niveau de satisfaction** (mesuré dans des baromètres), mais également le **niveau d'usage de nos offres notamment en matière de services**. En effet, en complément de nos offres assurantielles (complémentaire santé, prévoyance, épargne retraite ...) nous disposons d'un bouquet d'une quarantaine de services (en inclusion dans les contrats ou payants).

C'est l'objet du **Tableau de Bord d'usage des services en inclusion**. Le bilan de l'année 2025 comptabilise 175 000 usages des services en inclusion en légère baisse versus 2024 (eu égard entre autres à une moindre sollicitation de l'action sociale) mais en hausse sur les services qui répondent à des besoins ponctuels d'accompagnement dans les parcours de soin et de prévention (téléconsultation, deuxième avis...). Cette croissance confirme la pertinence de ces services, dont l'objectif principal est l'amélioration de l'accès aux soins.

Par ailleurs, notre ambition est également de recueillir des informations sur **l'impact de nos offres et de nos services sur les facteurs de santé** : passage à l'action d'un adhérent en matière d'alimentation saine, d'activité physique, de réduction de son stress, d'amélioration du lien social, de mobilité douce, et la façon dont le cadre collectif y contribue... Ou encore l'influence d'un service sur l'amélioration de la qualité de vie au travail, ou encore la protection économique d'un adhérent. C'est aussi évaluer l'influence de nos offres et services sur la santé des entreprises (absentéisme, engagement...) et donc leur performance.

À ce titre, il est intéressant de noter que 86% des participants aux webinaires de prévention ont l'intention de changer de comportement.

Le service santé des femmes, expérimenté à titre pilote auprès de 3 entreprises, a fait l'objet d'une évaluation d'impact : un service qui au-delà de la satisfaction engendrée (8.6/10) a su démontrer son utilité pour les femmes interrogées, en termes d'échange avec un professionnel de santé à l'écoute et de compréhension de son corps mais aussi en termes d'impact perçu sur la réduction de l'anxiété et la qualité de vie au travail.

L'étude de satisfaction et d'impact de Harmonie Service Social a également pu montrer un réel bénéfice pour l'entreprise pour 61% des répondants : amélioration de la QVCT, promotion de la marque employeur et amélioration du dialogue social. Côté salariés, sentiment de soutien / diminution du sentiment d'isolement (96%), réduction du stress (87%) et amélioration de l'équilibre vie pro-perso (79%). Sur la base de ces résultats, une première **extrapolation des liens avec la santé a pu être travaillée et partagée en Comité de mission**. Qualifier le niveau d'impact précisément nécessiterait cependant des méthodes plus approfondies (suivi de cohortes, questionnaires avec échelles d'évaluation d'impact) dont nous ne disposons pas à ce jour.

Pour l'évaluation des coûts évités, nous avons participé à **l'étude inter-entreprises impulsée par le mouvement Impact France** appuyée par l'expertise du cabinet Wavestone. Avec un résultat impressionnant : 12,4 millions d'euros de coûts évités pour la société grâce à la politique d'Harmonie Mutuelle en faveur des personnes en situation de handicap.

Dans les années à venir **et en lien avec le Nouveau Plan Stratégique**, nous continuerons d'encourager sur la base, de ces premières expérimentations, **la stabilisation d'une méthode d'évaluation répliquable et diffusable en interne**.



Engagés concrètement

VALORISER ÉCONOMIQUEMENT L'ENGAGEMENT DES ENTREPRISES

En 2024, Harmonie Mutuelle employait 433 collaborateurs en situation de handicap et soutenait 43 emplois supplémentaires dans le secteur du travail protégé et adapté.

L'étude conduite par le Mouvement Impact France en coopération avec Wavestone estime que l'action d'Harmonie Mutuelle en matière d'emploi des personnes en situation de handicap génère **12,4 millions d'euros de coûts directs évités** pour la puissance publique.

Plus encore, si 100% des entreprises françaises remplissaient leur obligation d'emploi de personnes en situation de handicap, le coût évité serait de **2,4 milliards d'euros**, soit un dixième du déficit de la sécurité sociale en 2025. Une réelle incitation à la plus grande mobilisation de tous.

Pour obtenir ces résultats, une **approche méthodologique rigoureuse et transparente** a été développée, reposant sur différentes sources de données, internes comme externes, et sur l'explicitation des hypothèses et arbitrages retenus dans le cadre de chaque étude de cas. Chaque fois que plusieurs options étaient envisageables, des **hypothèses conservatrices ont été choisies**, afin de crédibiliser la démarche.

« L'enjeu de l'Éco-santé est de démontrer de façon significative notre capacité à permettre à nos adhérents d'agir plus tôt, plus vite et autrement sur leur santé. Il s'agit d'améliorer les facteurs de santé, l'utilisation de nos ressources notamment financières et de contribuer à une meilleure organisation du système de santé. Le mouvement de l'Éco-santé est une réponse aux 4 défis majeurs de notre système de santé :

- Le vieillissement « en mauvaise santé » de la population.
- L'épidémie des maladies chroniques, liée aux pratiques de vie, conditions de travail et aux environnements de vie (sociaux et environnementaux).
- La diffusion, le financement et l'accès à nos adhérents aux progrès technologiques en santé.
- Anticiper et adapter nos modèles de protection aux enjeux climat/pollution/biodiversité »

Lionel Fournier
Directeur Impact et Santé Durable

Où en sommes-nous ?

100 %
des offres
d'assurance



et 80,8% des services
sont testés (dont 47,6%
en amont de la conception)

Impact
des services
perçu sur :



la réduction du stress, le lien social, la QVT et l'engagement dans l'alimentation santé

Objectif 02

Améliorer avec les entreprises et les salariés les conditions de travail et de vie, et soutenir les actions de préservation de l'environnement

Les entreprises qui adhèrent à Harmonie Mutuelle sont incitées à entrer dans le mouvement de l'Éco-santé grâce notamment au déploiement de dispositifs de prévention nouveaux (pour la détection des maladies cardiovasculaires), de comparatifs des coûts de santé de l'entreprise... Harmonie Mutuelle multiplie les occasions de réflexion et de dialogue sur la santé au travail. Pour soutenir les efforts en matière de transition écologique, elle propose des outils d'accompagnement pour une mise en œuvre effective et concrète intégrant un avantage éco-incitatif pour celles qui s'engagent.

Engagement 03

Déployer des dispositifs de préservation de la santé des salariés (en interne et pour nos clients).

Engagés comment ?

Chez nos clients

2025 est l'année du **déploiement de l'Éco-santé en entreprise**. Afin de répondre à la hausse des maladies chroniques qui impacte l'absentéisme, les frais de santé et donc la performance, Harmonie Mutuelle a engagé la diffusion des offres et services testés (lire Objectif 1).

« **Mon bilan cardio** », outil de détection de 10 maladies cardiovasculaires et métaboliques, est déployé dans un premier temps auprès des travailleurs non-salariés, avec un **déploiement progressif prévu auprès de 800 000 adhérents de 35 à 55 ans**.

La mise à disposition d'un **comparateur de prestations** pour les commerciaux offre aux entreprises clientes la possibilité de savoir dans quelle fourchette se situent les remboursements de soins comparativement aux autres entreprises, et permet de susciter une prise de conscience utile et donc un dialogue sur la consommation médicale de leurs salariés. Le déploiement est prévu sur 2026.

L'Éco-santé en entreprise, c'est aussi le déploiement **d'entretiens conseils et services de prévention**, accompagnement social et santé au travail, et ce auprès de **1 177 entreprises en 2025** (en hausse de 17% versus 2024), concernant 300 000 salariés. Des actions vont être menées pour **amplifier le nombre de salariés ayant effectivement utilisé un dispositif de prévention**, en particulier les services dont le bénéfice sur les facteurs de santé a pu être vérifié à l'instar du service Harmonie Service Social (+25% de salariés accompagnés en 2025 versus 2024).

L'année 2025 c'est aussi la création de la **rubrique Santé au travail dans le magazine Harmonie Santé** (premier média de presse mutualiste). Les dirigeants d'entreprise peuvent désormais accéder à des contenus de qualité, vérifiés et étayés. 700 dirigeants sont désormais abonnés à ce nouveau fil d'informations.

Enfin, d'autres initiatives ont été impulsées cette année : **le RDV des experts de l'ESS** en présence de Maxime Baduel, délégué ministériel à l'Économie sociale et solidaire, David Cluzeau, délégué de l'UDES (Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire), ainsi que de nombreux acteurs des mutuelles, afin de réfléchir à l'amélioration de la qualité de vie au travail dans des moments difficiles.

En interne

Harmonie Mutuelle a poursuivi son accompagnement des salariés sous l'angle **des facteurs qui développent la santé de tous** (activité physique, prévention et dépistage, vaccination, santé mentale, environnement...) ou la santé de **publics ayant des besoins particuliers**, notamment les personnes en situation de handicap ou atteintes de maladies chroniques... Concernant la santé de tous, **la semaine de la QVCT** a permis cette année de mettre l'accent sur la prévention des **maladies cardiovasculaires** et du **diabète**. Cette initiative a préfiguré l'invitation de l'ensemble des salariés et des délégués à une journée dite « **Health Day** ». Une journée **vivement plébiscitée par les salariés** (lire page 33).

En matière de santé mentale, des webinaires d'experts ont eu lieu tout au long de l'année. En fin d'année, Harmonie Mutuelle a signé la charte de la santé mentale ainsi que toutes les entités du Groupe VYV, s'engageant ainsi à poursuivre ses actions sur le long cours.

Concernant **les malades chroniques**, une **plateforme de « pair aideance » a été mise en place** à l'attention de l'ensemble des salariés atteints d'une pathologie chronique, aux aidants ou aux managers des personnes concernées.

Enfin, 2025 a consacré la poursuite de son ambitieuse politique en matière de prise en compte du handicap, en signant son **5^e accord pour le recrutement et l'emploi des personnes en situation de handicap jusqu'en 2028**. Une politique qui s'incarne dans des engagements en matière de recrutement (avec un taux d'emploi record de 8,44%), et de sensibilisation (à titre d'exemple des vidéos en langue des signes tournées dans la direction territoriale Grand Ouest), d'accompagnement ou de recours au secteur adapté.



« Mon bilan cardio illustre concrètement notre engagement pour une santé plus préventive, plus accessible et plus durable. En aidant nos adhérents à agir tôt, nous contribuons à protéger leur santé sur le long terme. »

Florent Dupas

Responsable marketing marché
entreprises Harmonie Mutuelle

Engagés concrètement

MON BILAN CARDIO, un déploiement du service auprès des salariés Harmonie Mutuelle /Mutex et des adhérents TNS.

Dans le cadre de la réserve Éco-santé liée à nos engagements de redistribution et durant les 4 prochaines années, Harmonie Mutuelle propose gratuitement aux adhérents santé de 35 à 55 ans de bénéficier d'un parcours de dépistage sur les maladies cardiovasculaires. Mon bilan cardio est un service de prévention secondaire (dépistage et réduction des facteurs de risques) qui vise à dépister précocement d'éventuels signes de risques cardiovasculaires, même avant l'apparition de symptômes. Un service activé par 40% des salariés Harmonie Mutuelle à titre pilote !

ATELIER ÉCO-SANTÉ : HARMONIE MUTUELLE ET MEDEF DE LA NIÈVRE

Avec le Medef de la Nièvre, Harmonie Mutuelle réunissait 28 participants afin d'échanger sur les effets des grands enjeux de santé sur les entreprises et les bénéfices à attendre du mouvement de l'Éco-santé.

La suite s'écrit lors d'une "saison 2" pour travailler à la co-construction des conditions d'accès aux thématiques communes qui ont émergé : activité physique et dépistage.

« C'est super intéressant d'organiser cette conférence Éco-santé dans la Nièvre, parce que le concept d'Éco-santé on le pratique tous les jours dans toutes nos organisations, mais on n'a pas les méthodologies et les approches pour le mettre correctement en œuvre dans nos entreprises. »

Pascal Arbault

Président du Medef de la Nièvre

Où en sommes-nous ?



1 177

entreprises

accompagnées en prévention

Objectif 02

Améliorer avec les entreprises et les salariés les conditions de travail et de vie, et soutenir les actions de préservation de l'environnement

Engagement 04

Mettre en œuvre, pour les entreprises, des dispositifs incitatifs et facilitants, afin qu'elles agissent en faveur de l'environnement (en interne et pour nos clients).

Engagés comment ?

Harmonie Mutuelle et l'ADEME ont renouvelé le partenariat liant les deux organisations depuis 2022. Au cœur du partenariat, l'**avantage éco-incitatif** d'Harmonie Mutuelle qui récompense avec une réduction tarifaire les entreprises engagées dans la transition écologique et sociale (lire l'encadré). Les résultats, encore timides, ne nous découragent pas : ils montrent l'importance de la pédagogie et de la persévérance s'agissant de changer les pratiques et faire connaître et comprendre les leviers d'action.

C'est pourquoi Harmonie Mutuelle continue à **prendre la parole pour sensibiliser et convaincre les dirigeants d'entreprise** au plan national, aux Universités d'été de l'économie de demain (UEED) du Mouvement Impact France, à la Rencontre des entrepreneurs de France du MEDEF, aux rencontres de la communauté ACT de l'ADEME, de la Communauté des Entreprises à mission, auprès de REAVI Assurance, du cercle Entreprises et Santé, de l'INSEEGHT..., dans des branches professionnelles (exemple à la Fédération française de l'Habillement) ou encore au niveau local. L'objectif des prises de parole aura été de faire comprendre les problématiques auxquelles la mission et l'Éco-santé répondent : explosion des maladies chroniques, hausse des coûts et dépenses de santé mettant à mal la pérennité du système de protection sociale, espérance de vie stagnante...

Toutes ces questions de santé ont un lien direct avec les enjeux environnementaux sur lesquels les entreprises peuvent agir.

De façon analogue, les efforts se poursuivent en matière d'engagement dans la transition écologique, par exemple en continuant de proposer aux entreprises de participer **au « HM Friday ». La collecte s'est élargie, au-delà des lunettes, aux attelles et aux orthèses... donnant plus d'utilité encore à la démarche.** Quand on sait que plus de 60 millions d'orthèses et d'attelles dorment inutilisées, alors que leur durée moyenne d'usage n'est que de 21 jours pour une garantie fabricant de 180 jours, et que plus de 70% de ces dispositifs pourraient être reconditionnés, il devient essentiel de les remettre en circulation plutôt que de les laisser au fond de nos tiroirs.

D'autant plus que le décret autorisant la vente de dispositifs médicaux remis en état d'usage est entré en vigueur début 2026. À date (6 avril 2026), 232 dans 14 agences Harmonie Mutuelle, et 96 d'entre elles ont déjà été revalorisées par notre partenaire Redeem Medical. Pour les lunettes, depuis la première édition, 31 000 paires ont été collectées, dont un tiers grâce aux entreprises et associations mobilisées sur deux ans.

Harmonie Mutuelle renforce aussi son engagement sur un enjeu environnemental majeur : les liens entre santé et environnement, avec un accent particulier sur **la préservation de la biodiversité**, en cohérence avec l'expertise de Marc-André Selosse, membre du Comité de mission.

Le partenariat avec la **Fédération Biogée** et le soutien à l'événement « Naturellement », dont l'édition 2025 portait sur l'alimentation durable, illustrent une conviction forte : la transition vers des modes de vie plus responsables ne peut reposer uniquement sur les individus. Elle doit être collective, systémique et équitable.



« Soutenir l'entreprise Coulidoor qui a fait le choix de la transparence sur son engagement et ses résultats en matière de RSE avec la publication de son Impact score a donné du sens à mon travail. Cela m'a permis de contribuer, à mon niveau, à une dynamique positive visant à concilier performance économique et impact sociétal. »

Charline Debeaumorel

Chargée d'affaires entreprises
Harmonie Mutuelle

Dans cette dynamique, de nouvelles coopérations sont à l'étude avec des acteurs variés, notamment du secteur alimentaire, afin de renforcer le mouvement de l'Éco-santé.

Finalement, le nombre d'entreprises engagées dans la transition écologique grâce à l'un des dispositifs proposés par Harmonie Mutuelle (accompagnement au bilan carbone, HM Friday) progresse légèrement atteignant 111 entreprises, avec un important potentiel d'évolution au regard des 100 000 entreprises clientes d'Harmonie Mutuelle.

Et nous préparons notre futur : avec **Tardigrade AI**, une start-up française spécialisée dans la gestion des risques climatiques, Harmonie Mutuelle conduit une étude concernant **l'impact du dérèglement climatique sur les prestations selon les territoires des assurés**.

Où en sommes-nous ?



111 entreprises
engagées
dans la transition écologique
à travers nos dispositifs

Engagés concrètement

ELARGISSEMENT DE L'AVANTAGE ÉCO-INCITATIF

L'avantage éco-incitatif permet, pour les entreprises engagées via le fonds de décarbonation de l'industrie, le fonds chaleur, les démarches ACT Pas-à-Pas et ACT Évaluation de l'ADEME, ou encore grâce à un accompagnement au bilan carbone par Harmonie Mutuelle, d'encourager des actions en faveur de l'environnement tout en bénéficiant d'un avantage tarifaire, non seulement sur les contrats santé mais également, nouveauté de 2025, sur la prévoyance.

Le dispositif a été élargi en 2025 aux entreprises clientes ayant passé leur Impact Score (baromètre d'impact du mouvement Impact France, co-construit avec l'aide d'Harmonie Mutuelle). À titre d'exemple, l'engagement de l'entreprise Coulidoor (placards et dressing), basée en Normandie, a pu être reconnu et récompensé.

RENCONTRES ACT DE L'ADEME

Harmonie Mutuelle a participé pour partager la manière dont elle a utilisé la méthode ACT Pas à Pas pour construire sa stratégie climatique, tout en jouant un rôle moteur auprès des entreprises responsables de l'Ouest et des mutuelles du Groupe VYV.

Cet engagement, salué par l'ADEME, a conduit l'agence à intégrer le cas Harmonie Mutuelle dans ses parcours de formation destinés aux entreprises

TABLE RONDE « SANTÉ ET ENVIRONNEMENT »

(GRAND OUEST) lors du forum Séisme à Rennes :

Pas d'humain-es en bonne santé sans environnement préservé. 320 participants, en majorité des étudiants en santé, ont été sensibilisés à l'impact de l'environnement sur la santé. 3 experts du sujet santé environnement, dont Eva Bergier, Responsable stratégie climat chez Harmonie Mutuelle, ont pu expliquer les impacts de l'environnement sur la santé, les leviers d'action et les freins et analyser l'impact de la dégradation climatique sur les métiers avec l'émergence de besoins en nouvelles compétences. La table ronde s'est conclue sur des conseils très concrets pour prendre soin de sa santé face au défi environnemental.

Objectif 03

Favoriser l'entraide, le développement de liens sociaux et de réseaux de solidarité au cœur des territoires

Agir pour les facteurs de santé qui améliorent la santé, c'est aussi agir en local, grâce à l'ancrage territorial d'Harmonie Mutuelle, fort de collaborateurs et délégués, ainsi que d'un réseau de près de 200 agences locales. Les collectifs de délégués se sont renforcés (résidence du Collectif Agir sur l'agir citoyen, création du Collectif Vulnérabilités) et ont contribué à la montée en puissance de l'Éco-santé, également soutenue par la Fondation Harmonie Mutuelle avec la lutte contre la sédentarité.

La solidarité, c'est aussi tenir et amplifier les engagements en matière de redistribution : engagement 80/20, dividende Éco-santé, action sociale, recours aux fonds du Haut degré de solidarité ou encore fléchage vers des professionnels de santé qui réduisent les restes à charge des adhérents.



Engagement 05

Travailler avec les personnes et des acteurs engagés au niveau territorial et à l'échelle nationale pour réduire l'impact des vulnérabilités.

Engagés comment ?

Historiquement engagés en faveur de la solidarité, du handicap et de l'inclusion, progressivement les délégués se sont mobilisés en faveur des **facteurs environnementaux de la santé** au sein du **Collectif Agir**, créé en 2022 sous l'impulsion de Anne-Julie Clary, Vice-Présidente Santé et Ecologies et membre du COMEX. Le nombre des membres du collectif a augmenté de 26% pour arriver à 168 membres en fin d'année 2025 au bénéfice de 9 100 personnes sur les thèmes prévus par la feuille de route : mieux manger, mieux se déplacer, mieux consommer, utiliser l'eau, régénérer...

Avec un moment fort lors de la résidence au festival Agir pour le vivant, dont Harmonie Mutuelle a été partenaire depuis son lancement. Cette résidence, ayant associé plusieurs Présidents de territoire d'Harmonie Mutuelle avec des chercheurs et des praticiens (IDDRI, Ademe...), a permis de montrer l'importance et l'intérêt du cadre collectif pour créer des dispositifs qui facilitent l'accès à des modes de vie meilleurs pour la santé (lire verbatim Charlie Broccart page 29).

Des délégués de plus en plus présents au côté des salariés dans des actions en lien avec la feuille de route de l'Éco-santé : **prévention par l'activité physique et la lutte contre la sédentarité**, prévention en matière de **santé mentale** mais aussi **dépistages** et bilans de forme. A titre d'exemple, ils ont activement pris part à la journée du Health Day en organisant 124 animations dans 81 agences à l'attention des adhérents.

Par ailleurs un nouveau collectif de délégués s'est constitué : le **Collectif Vulnérabilités**, qui poursuit l'ambition –à l'instar du Collectif Agir – de favoriser le passage à l'action par l'inspiration et le partage des engagements entre territoires. Ce collectif, impulsé par la Vice-Présidente Emilie Banny, membre du COMEX et par ailleurs Présidente de la Fondation Harmonie Mutuelle, s'est choisi pour principale thématique d'action la **santé des femmes**.

Au-delà des actions en faveur de la solidarité et de l'inclusion (courses solidaires, collectes...), **ont été par ailleurs entreprises de nombreuses initiatives qui s'appuient sur des partenariats sportifs nationaux :**

Harmonie Mutuelle Semi de Paris, Odyssea, Open Swim Harmonie Mutuelle ...ayant permis cette année encore de faire courir, nager, marcher près de 850 000 personnes.*

On peut également remarquer la **montée en puissance de la Fondation d'entreprise Harmonie Mutuelle** qui aide à identifier les différents facteurs de sédentarité et les leviers d'actions individuels et collectifs : le lien social – les événements et les transitions de vie – le milieu professionnel à projets. L'appel à projets "En mouvement face à la sédentarité" a généré 400 dossiers de candidature. De la même façon, le prix de thèse lancé début 2026 s'inscrit dans cette volonté de réfléchir aux conditions de la lutte contre la sédentarité.

* Ce chiffre compile les actions menées par les délégués et les actions nationales et territoriales de sponsoring sportif.

Engagés concrètement

PARTENARIAT NATIONAL OPEN SWIM HARMONIE MUTUELLE

En 10 ans de partenariat, la participation aux différents circuits des Open Swim (nage en eau libre grand public) a fortement progressé : près de **5 000 participants** en 2025, dont 53% de participants non licenciés. Les épreuves se sont diversifiées afin de convenir à tous les niveaux, et plus de 500 000 km ont été nagés via l'application OpenSwim qui prolonge l'événement tout au long de l'année. L'occasion également d'encourager les participants à se saisir des enjeux environnementaux et à prendre conscience de l'impact de l'environnement sur la santé (sensibilisation, collecte de déchets et éco-conception des événements...).

TOUS EN SELLE (PORTE D'EUROPE)

Un événement porté par une vingtaine de délégués du territoire de la Moselle, sous l'impulsion de l'un de nos délégués et en lien avec de nombreux partenaires locaux. Cette journée a réuni plus de **80 participants**. L'objectif : remettre en mouvement des personnes éloignées de la pratique sportive, notamment grâce au **vélo** et à la **marche**. Au programme : ateliers de remise en selle pour un groupe de **jeunes autistes, prêt de vélos** le jour J, **plantations d'arbres, concours photo, conseils diététiques**... Une journée riche en actions concrètes, génératrice de **nombreux co-bénéfices**.

« Entre les déclarations et les aspirations des citoyens d'un côté, et leurs actes de l'autre, il y a souvent tout un monde. Promouvoir le passage à l'action de toutes et tous en faveur de pratiques bénéfiques pour la santé ou l'environnement demande donc de comprendre ce qui se joue entre les dires et le faire. Renverser le dicton et affirmer "quand on peut, on veut", c'est faire un pas dans cette direction. »

Charlie Broccart,

Chercheur à l'IDDRI (Institut du développement durable et des relations internationales)

« L'action en faveur de la santé et de la réduction des vulnérabilités ne peut être pleinement efficace que si elle s'inscrit au plus près des réalités locales. En mobilisant la force du collectif, délégués, collaborateurs et réseaux locaux, Harmonie Mutuelle renforce les liens de solidarité dans les territoires et favorise le passage à l'action. Son impact est ainsi ancré localement, au bénéfice du plus grand nombre. »

Eliza Mahdavy

Directrice RSE chez ENEDIS et membre du Comité de mission

SEMAINE « SANTÉ DU DIRIGEANT » EN LIEN AVEC LA CPME 69 (GRAND SUD)

7 événements sur 5 jours à l'attention des chefs d'entreprise, entrepreneurs et dirigeants, afin de prévenir l'épuisement, l'isolement et les risques psychosociaux, tout en apportant des solutions concrètes et des espaces de dialogue. Au programme : des ateliers, tables rondes, masterclass, petits-déjeuners et afterworks autour de la gestion du stress, l'équilibre vie pro vie perso, la santé collective et culture d'entreprise... Une opportunité de rencontre et mise en réseau de 400 participants avec un taux de satisfaction de 92%.

COMME UN POISSON DANS L'EAU (GRAND OUEST)

Portée par notre client Récréa, entreprise à mission, en partenariat avec le Secours populaire et Harmonie Mutuelle, l'initiative a permis à près de **1 000 enfants défavorisés** d'apprendre à nager ou d'acquérir les gestes de sécurité dans l'eau. Plus de **70 centres aquatiques** ont participé, avec un **carnet de validation des apprentissages** remis à chaque enfant. L'opération était parrainée par le journaliste et écrivain **Ismaël Khelifa**, ainsi que par **David Smetanine**, figure emblématique de la para natation française.

Objectif 03

Favoriser l'entraide, le développement de liens sociaux et de réseaux de solidarité au cœur des territoires

Engagement 06

Intégrer des mécanismes de solidarité.

Engagés comment ?

Une étude de Santé Publique France parue en janvier 2026 rappelle que la posture sociale (genre, origine, niveau socio-économique) fait intégralement partie des déterminants de santé. Harmonie Mutuelle l'a bien intégrée à sa raison d'être, dès l'origine.

Fidèle à ses engagements en matière de solidarité, Harmonie Mutuelle a poursuivi les actions qui sont habituellement les siennes en matière d'inclusion des personnes rencontrant **des difficultés dans l'accès aux soins**, en premier lieu via l'action sociale.

Cette année encore, les équipes de **l'action sociale** ont reçu 15 750 appels, et opéré 2 320 accompagnements, donnant lieu à 3,8 millions d'euros de soutien. Un service dont on peut présumer - à l'aune de l'évaluation de Harmonie Service Social - qu'au-delà de favoriser l'accès aux soins et protéger économiquement les adhérents, il agit sur le lien social et la réduction du stress au profit d'une meilleure santé.

De la même façon, le **réseau Kalixia** continue de favoriser un accès aux équipements médicaux de meilleure qualité et à moindre frais. A titre d'exemple, le renouvellement du conventionnement avec le réseau Kalixia audio a eu pour effet de rendre plus difficile l'accès au réseau pour les audioprothésistes afin d'offrir un meilleur reste à charge (et donc un meilleur service à coût équivalent).

Ainsi, en allant dans le réseau, un adhérent d'Harmonie Mutuelle peut espérer baisser son reste à charge d'en moyenne 63€ sur une paire de lunettes de classe II. Parmi les actions qui facilitent l'accès aux soins, on peut souligner le **taux de tiers payant (83,8 %) et la télétransmission (98,3 %)**.

Le **projet ROC** marque également une avancée importante : **45% des flux hospitaliers** passent désormais par un échange normé en temps réel, avec un délai de réponse de 4 secondes pour les prises en charge. Résultat : moins d'avance de frais et un accès aux soins plus sécurisé.

Autre progrès : le **projet Luke**, qui permet d'automatiser **25% des devis dentaires** et **100 000 prestations**, accélérant ainsi les remboursements et simplifiant les démarches pour les adhérents.

Le dividende Éco-santé garanti, aux adhérents et entreprises clientes d'Harmonie Mutuelle, la redistribution de résultats positifs, qu'ils ont contribué à générer, et les encourage à nourrir le cercle vertueux de l'Éco-santé en adoptant des comportements favorables à la santé et à la prévention. Par ce mécanisme unique, **Harmonie Mutuelle a activé, pour la première fois en 2024, son dividende Éco-santé pour un montant de 84 millions d'euros dont 52 millions ont d'ores et déjà été redistribués en 2025.**

Cette redistribution s'effectue soit **sous la forme d'un versement direct, soit d'une diminution des cotisations, soit d'un accès gratuit à des services en santé.**

En 2026, ce sont 59 millions d'euros qui viendront alimenter le dividende Éco-santé. Harmonie Mutuelle est le seul assureur santé à avoir pris cet engagement de redistribution.



ENSEMBLE VERS l'Éco-santé

Un acte fort de redistribution qui a pour but de faire la pédagogie d'un recours maîtrisé aux soins, en cohérence avec le mouvement de l'Éco-santé qui vise à **réduire les coûts de santé par plus de prévention et d'attention de chacun aux enjeux de santé.**

En effet, adopter des réflexes de prévention plus réguliers et une consommation des soins plus responsable contribue à générer des résultats positifs qu'Harmonie Mutuelle s'engage à redistribuer à ses adhérents. Et la redistribution du dividende Éco-santé vise à son tour un impact positif sur les facteurs de santé, sociaux ou économiques qui améliorent la santé des personnes et de la société. Un véritable cercle vertueux !



« Avec la redistribution du dividende Éco-santé nous enclenchons un cercle vertueux qui transforme notre rapport à la santé et contribue également à améliorer la santé de notre système de soins. Il s'agit de passer d'une logique, très efficace mais non soutenable dans le temps, du « toujours plus de dépenses de soins » pour aller vers un système plus global, orienté vers la prévention et vers l'efficacité des soins : l'Éco-santé. Le dividende Éco-santé correspond au volet financier du mouvement Éco-santé ; il permet de rendre aux adhérents les économies qu'ils ont contribué à générer par leurs comportements positifs. »

Stéphanie Pelletier

Directrice Finance et Assurance
Harmonie Mutuelle

Où en sommes-nous ?

2 327 adhérents
accompagnés par nos équipes
d'action sociale



80,5 %*
Taux de redistribution
en santé



Dividende Éco-santé
52 M€
déjà redistribués en 2025



* Net de réassurance

Objectif 04

Faire vivre l'engagement mutualiste et notre modèle d'entreprise à impacts positifs

Forts des bons résultats de l'Impact score et de la note attribuée par le système de reconnaissance de l'ADEME, les salariés et délégués ont continué de s'investir en soutien de la stratégie de l'Éco-santé. Pour cela, Harmonie Mutuelle leur a offert l'opportunité d'une journée entière consacrée à leur santé ! Une façon de faire vivre le mouvement de l'intérieur et d'amplifier l'envie de s'y engager.

L'année 2025 s'est caractérisée par plusieurs événements majeurs auxquels salariés et délégués ont été très largement associés : pour réussir des changements organisationnels liés au regroupement des métiers santé et prévoyance et pour préparer le Nouveau Plan Stratégique. L'engagement mutualiste a trouvé une nouvelle occasion de se vivre pleinement avec la création du Health Day, un an après le lancement du mouvement de l'Éco-santé.

En parallèle, afin d'affiner la trajectoire de la stratégie climat au vu du nouveau périmètre Harmonie Mutuelle - Mutex, des travaux de révision ont pu démarrer. Une belle opportunité de préparer le futur en soutien de la mission. Sans attendre la fin de ces travaux, nous avons continué à renforcer notre stratégie d'investissements thématiques à impact, en incluant en 2025 un critère sur l'amélioration des facteurs de santé.

Engagement 07

Permettre à chaque délégué, salarié de contribuer au projet entrepreneurial et sociétal d'Harmonie Mutuelle

Engagés comment ?

La **préparation d'une gouvernance unifiée entre Harmonie Mutuelle et Mutex** afin de soutenir les ambitions de développement d'Harmonie Mutuelle et renforcer son modèle intégré autour de trois piliers – prévention, santé, prévoyance –, ainsi que **la réintégration d'une partie des équipes de la Direction commerciale des grands comptes du Groupe VYV (DCGC)**, qui œuvre sur le périmètre d'Harmonie Mutuelle, aura permis de **regrouper l'ensemble des expertises en matière de relation clients**.

Autre évolution majeure : **le développement de l'Épargne-retraite, qui devient un métier cœur pour le Groupe**, afin de proposer aux adhérents et entreprises clientes un accompagnement complet, tout au long de leur vie.

Ces évolutions s'appuient également sur un **investissement renforcé dans l'innovation, notamment autour de la data et de l'Intelligence Artificielle**. Ces évolutions d'organisation ont été accompagnées et soutenues par des mesures d'accompagnement au changement dédiées à la mise en place de ce **nouveau collectif** : webinaires, newsletter, groupes d'écoute...

A cela s'ajoute **le recrutement d'une nouvelle communauté de délégués**, à la suite d'une campagne de recrutement achevée en mars. Celle-ci compte 588 nouveaux délégués parmi les 1 581 membres au total. Cette nouvelle communauté constitue un véritable atout pour Harmonie Mutuelle. Elle renforce sa capacité à capter, au plus près du terrain, les attentes des adhérents et clients, afin d'orienter les projets, actions et décisions.

Par ailleurs, durant toute l'année, des réflexions et travaux pilotés par la Direction de la Stratégie de Transformation et des Risques ont contribué à **co-construire le Nouveau Plan Stratégique** à la suite d'Impacts 26 : ateliers d'idéation avec le cercle des directeurs, consultation du Comité Social et Economique, des salariés et bien sûr de notre Comité de mission. Des travaux dont les premières orientations ont pu être dévoilées par la directrice générale Catherine Touvrey et le Président Thomas Blanchette lors de la cérémonie des vœux 2026. Fin 2025, les salariés et les délégués ont eu l'opportunité de participer à **la consultation ouverte pour réviser la stratégie climat**, apportant plus de 250 contributions. Et pour la première fois, une consultation ouverte au grand public à l'occasion de la journée mondiale pour le climat !



Les salariés ont pu également participer à des **ateliers de sensibilisation ou d'explication de la mission en région (directions territoriales Grand Ouest et Porte d'Europe)**, ou encore participer à l'un des 20 plans de Mobilités Employeurs (PDME).

Enfin, le mardi 4 novembre 2025, un an après le lancement du mouvement de l'Éco-santé, Harmonie Mutuelle a organisé le Health Day, **une journée consacrée à la santé de ses 5 600 salariés et de ses adhérents (cf encadré)**. Désormais les 3 piliers de l'Éco-santé n'ont plus de secret pour les salariés et les délégués : agir plus tôt (éviter les maladies évitables), plus vite (détection et accès aux soins) et autrement (optimisation des ressources financières et environnementales).

Et dans la foulée du Health Day, des projets ont été lancés pour continuer d'impliquer les salariés et les délégués qui le souhaitent afin de faire vivre l'Éco-santé dans le quotidien.

Engagés concrètement

LA MISE EN MOUVEMENT PAR L'EXEMPLE : LE HEALTH DAY

Mardi 4 novembre 2025, Harmonie Mutuelle a organisé **une journée consacrée à la santé de ses salariés et de ses adhérents**. L'objectif : créer un rendez-vous national dédié à la prévention autour d'une conviction forte : chacun peut devenir acteur de sa santé, au quotidien et dans son environnement professionnel.

Cette journée a tenu toutes ses promesses : **une participation élevée, un fort engagement des délégués, une forte mobilisation des salariés et des adhérents et un véritable enthousiasme collectif autour de la prévention santé**. Avec 4 000 salariés ayant participé à des ateliers de sensibilisation ou prévention, 2 000 à des actions de dépistage et de vaccination, 1 500 à une initiation à l'activité physique...

Plus de 80 % déclarent que le Health Day les a incités à agir positivement sur leur santé ou celle des autres. Harmonie Mutuelle a par ailleurs ouvert l'événement à ses adhérents, invités à participer à **124 actions de prévention organisées par les délégués et les salariés dans 81 agences à travers la France au profit de près de 2 000 adhérents** : sensibilisation à l'adoption de gestes simples en matière de santé et de prévention, dépistages ou bien encore initiations à l'activité physique, etc. Une initiative qui reflète la conviction d'Harmonie Mutuelle : la prévention se construit d'abord dans l'ultra-proximité, au plus près des adhérents et de leur quotidien. La journée a aussi eu l'immense effet bénéfique de renforcer les liens qui unissent le collectif !

Où en sommes-nous ?



Taux d'engagement des collaborateurs :

6,7/10



1 850

actions accomplies par les délégués dans les territoires

Objectif 04

Faire vivre l'engagement mutualiste et notre modèle d'entreprise à impacts positifs

Engagement 08-1 Évaluer nos impacts pour améliorer notre modèle.

STRATÉGIE CLIMAT

Engagés comment ?

2025 termine **le cycle de 5 ans de mise en œuvre de la stratégie climat**. La révision engagée permettra de tenir compte du nouveau périmètre Harmonie Mutuelle – Mutex, de gagner en lisibilité et de renforcer certaines orientations, notamment pour l'adaptation au changement climatique et la préservation de la biodiversité.

Cette stratégie a d'ores et déjà permis de développer un savoir considérable, en premier lieu le lien entre climat et santé. Harmonie Mutuelle a été parmi les premiers assureurs à prendre la parole sur le sujet.

La démarche a été construite de façon collaborative, d'abord en interne avec les salariés et les délégués, en s'appuyant sur la méthode ACT Pas à Pas de l'ADEME.

Nos résultats en matière de baisse des émissions de CO₂ (37,4% de baisse des émissions en intensité depuis 2019 et 49% en valeur absolue) ainsi que la solidité dans le suivi de la méthode ont été plébiscités par l'ADEME.

C'est ce qui nous a encouragés à définir notre rôle d'**acteur de la transition écologique auprès des citoyens et des entreprises, facilitant le passage à l'action vers des comportements et environnements facteurs de santé** (conditions de travail, accès aux soins, protection sociale, mais aussi qualité de l'air, de l'eau, nutrition...).

Nous avons également souhaité positionner le sujet comme un sujet métier, raison pour laquelle le facteur environnemental est bien au cœur de la mission et de la stratégie Éco-santé.

À ce jour, et à titre d'exemple, la parution de deux textes réglementaires permettant la vente des dispositifs médicaux remis en bon état d'usage (RBUE) valide l'intérêt d'avoir lancé **Harmonie Friday** il y a 5 ans.

En effet le matériel collecté pourra désormais être distribué, moyennant des coopérations (déjà impulsées par Harmonie Mutuelle) entre l'assurance maladie, les opticiens, les acteurs du réemploi et les établissements de soins et de santé.

Avec les entreprises, des dispositifs spécifiques ont été mis en place : accompagnement au bilan carbone et avantages éco-incitatifs (lire engagement 4). Les résultats sont timides et révélateurs de la difficulté pour la plupart d'entre elles de continuer à s'engager sur les questions environnementales quand la question est moins portée dans le débat public.

Aussi nous voulons aller plus loin en la matière et plusieurs pistes de travail sont à l'étude : renouveler les ateliers inter-entreprises de sensibilisation à l'Éco-santé permettant de dégager des actions communes et d'y travailler conjointement, étudier l'impact du dérèglement climatique sur les dépenses de santé et de prévoyance avec **Tardigrade AI**.

Lors d'une séquence du Comité de mission spécifiquement dédiée à la révision de la stratégie climat (qui sera soumise au vote lors de l'Assemblée générale 2026) nous avons retenu les points de progrès suivants : renforcer les actions d'adaptation au dérèglement climatique, et mieux prendre en compte la biodiversité. Le Comité de mission a invité Harmonie Mutuelle à impliquer le plus fortement possible les salariés, les délégués et le grand public dans l'évolution de la stratégie climat, opportunité de mieux faire comprendre les enjeux qui sont parfois trop techniques pour être bien appréhendés.

De la même façon, un point de vigilance a été émis sur la biodiversité pour ne pas limiter le sujet de l'environnement à celui du dérèglement climatique.



Engagés concrètement

LES ACTIVATEURS DE LA STRATÉGIE CLIMAT : UN EXEMPLE CONCRET DE MISE EN ACTION

Parce que le climat est l'affaire de tous et toutes, la saga des "activateurs de la stratégie climat" a été lancée en 2025. Cette série de vidéos met en avant des collaborateurs porteurs d'initiatives en faveur de la stratégie climat ou dont les pratiques ont évolué. L'objectif est d'embarquer les collaborateurs en montrant que chaque métier peut participer à la mise en œuvre de cette stratégie. A titre d'exemple, Pierre, coordinateur de la formation pour les équipes commerciales Grand Sud, s'est donné pour mission de proposer des outils permettant de tenir compte de l'impact carbone des déplacements en matière de lieux de formation.

Où en sommes-nous ?



43,1 kg CO₂
par personne protégée

Objectif 04

Faire vivre l'engagement mutualiste et notre modèle d'entreprise à impacts positifs

Engagement 08-2 Évaluer nos impacts pour améliorer notre modèle.

INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE (ISR)

En tant que Mutuelle, nous jouons un rôle majeur en tant qu'investisseur responsable.

Engagés comment ?

Nouveau périmètre à préparer

L'année 2025 marque une étape importante dans la consolidation de nos démarches d'investissement responsable et dans le rapprochement progressif de nos stratégies. Dans un environnement réglementaire exigeant, Harmonie Mutuelle et Mutex ont poursuivi le déploiement de leurs feuilles de route climat et biodiversité respectives, tout en préparant la mise en œuvre d'une stratégie commune à compter du 1^{er} janvier 2026.

Actifs cotés

La stratégie climat H2030 reste un axe structurant de pilotage de nos investissements. Les deux entités poursuivent des objectifs convergents visant une réduction de 50 % des émissions de gaz à effet de serre de leurs portefeuilles entre 2019 et 2030. À ce stade, les deux portefeuilles se situent en avance sur la trajectoire prévue, traduisant la dynamique engagée ces dernières années pour intégrer les enjeux climatiques dans la gestion financière.

Actifs non cotés

Les investissements non cotés, qui représentent environ 15 % de nos actifs de rendement, se sont également affirmés comme un levier important de notre stratégie d'investissement responsable.

Harmonie Mutuelle a déployé plusieurs stratégies d'investissements thématiques à impact, visant à soutenir des entreprises contribuant directement à des enjeux sociétaux en lien avec sa mission de santé et de prévention.

Ces stratégies portent notamment sur l'innovation en santé, sur le soutien à l'emploi en France et, en 2025, sur l'amélioration des facteurs de santé.

Ces stratégies illustrent la volonté d'Harmonie Mutuelle d'agir sur plusieurs facteurs de santé – innovation médicale, conditions de travail et environnement de vie – en cohérence avec sa mission de prévention et de protection.



Engagés concrètement

LANCEMENT DU FONDS « HARMONIE MUTUELLE FACTEURS DE SANTÉ »

Pour venir compléter cette approche sur le non coté, le lancement du fonds Harmonie Mutuelle Facteurs de santé, financé conjointement par Harmonie Mutuelle et Mutex, en est une illustration concrète. Ce projet commun vise à soutenir des entreprises ayant un impact positif sur les facteurs de santé et à renforcer une approche plus préventive de la santé. Il s'inscrit à la fois dans la démarche Éco-santé portée par Harmonie Mutuelle et dans la dynamique plus large de la mission, qui vise à agir sur les facteurs sociaux, environnementaux et économiques qui améliorent la santé des personnes autant que celle de la société. Avec ce troisième pilier, l'ambition est d'élargir le champ d'action en intervenant en amont des enjeux de santé, en ciblant les déterminants qui influencent durablement le bien-être des populations. En effet, la santé ne se limite pas à l'accès aux soins : elle dépend également de facteurs environnementaux, sociaux et comportementaux tels que la qualité de l'air, les conditions de travail, les modes de vie ou encore l'habitat.

Où en sommes-nous ?

Diminution des GES de

37,4 %

depuis 2019 (en intensité /par
adhérent et par an)



84,7 %

des investissements
stratégiques sont liés
à la santé



Le fonds « Harmonie Mutuelle Facteurs de santé » vise ainsi à orienter des capitaux vers des entreprises et des projets apportant des solutions concrètes à ces enjeux. Sa stratégie d'investissement repose sur une approche intégrant à la fois la recherche de performance financière et la génération d'un impact mesurable en matière de santé, notamment à travers des actions de prévention permettant de réduire les risques et les coûts futurs pour la collectivité.

Les investissements sont sélectionnés selon une méthodologie d'évaluation de leur contribution aux facteurs de santé, garantissant la cohérence du portefeuille avec les objectifs poursuivis. Les premières opérations réalisées illustrent cette orientation, en soutenant des acteurs engagés dans la sécurité au travail, l'hébergement d'urgence et la transition énergétique.

À titre d'illustration, dans le cadre de l'investissement dans une société spécialisée dans les solutions de production photovoltaïque et de stockage d'énergie, les émissions de CO2 évitées sur la durée du business plan sont quantifiées, puis traduites en coûts de santé évités à l'aide d'un ratio monétaire par tonne de CO2. Cette approche, basée sur des études empiriques, permet d'appréhender de manière objective l'impact sanitaire indirect des projets financés, en lien avec l'amélioration du mix énergétique et la réduction des pollutions.

Par ce lancement, Harmonie Mutuelle confirme sa volonté de structurer une offre d'investissement alignée avec sa raison d'être, en mobilisant l'épargne au service d'une approche globale de la santé, alliant prévention, innovation et impact durable.

Harmonie Mutuelle en chiffres

Acteur de santé globale, nous accompagnons durablement nos adhérents, entrepreneurs et entreprises clientes, en apportant des solutions innovantes en prévention, santé, prévoyance et épargne-retraite.

2025

Plus de **5 millions** de personnes protégées en santé et en prévoyance*



Plus de **180 000** entreprises clientes et entrepreneurs accompagnés*

4,4 milliards de chiffre d'affaires cumulé dont **3,2 Mds €** en santé et plus de **1,2 Mds €** en prévoyance*

46 branches professionnelles en labellisation ou recommandations*

Plus de **6 000** salariés (dont 80% en région)

80,5% de redistribution en santé**

87/100 d'Impact Score (vs moyenne de 54/100)

Près de **1 600** bénévoles, délégués représentant nos adhérents

3,7 millions € accordés au titre de l'action sociale pour accompagner près de 6 000 adhérents en difficulté

219 000 bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire

* Résultats du rapport compilé

** CNet de réassurance



